

Mme Célestine Ketcha Courtès est considérée au sein de la Panthère Sportive du Ndé comme présidente d'honneur, car elle a structuré, crée et soutenu l'association qui dirige le club depuis 2010. C'est également elle qui a été à l'origine des décisions qui ont permis d'introduire les chefs traditionnels dans le club, où ceux-ci étaient écoutés comme des garants de la fixation de la nouvelle structure appelée Panthère S.A.

Après plusieurs période de crise observée au sein des Nzuimantos, Mme le Maire vient désormais s'en remettre au comité de normalisation de la Fécafoot, après le rejet de la main tendu faite au camp d'en face, synonyme de consensus.

« De notre côté, nous avons fait toutes les propositions possibles et imaginables pour sortir main dans la main pour que ce samedi 3 mars 2018, Panthère du Ndé joue. Nous avons donné tous les documents qui montrent que la Panthère SA est une Panthère à jour dans les registres de la LFPC et de la Fécafoot, mais également qui a une attestation de non-redevance ; ce qui est quelque chose d'assez rare dans les milieux du football.

Nous avons montré que nous avons une équipe qui a été encadré, qui a fait sa période foncière, qui est prête et qui est prête à jouer. Nous avons ouvert les bras à nos frères pour qu'on mette ensemble nos efforts pour conduire ensemble les destins de la Panthère, mais ils n'ont pas accepté. Nous avons une dernière chance samedi et nous attendons la sentence du comité de normalisation ; mais nous sommes sereins parce que nous avons montré notre bonne foi. Nous avons une équipe bien entretenue, bien entraînée et qui est stage bloquée depuis une semaine pour préparer leur match. » a déclaré Mme Ketcha Courtès.

Ainsi, le camp dirigé par Mme le Maire de la commune de Bangangté n'attendrait que la décision du comité de normalisation de la Fécafoot, pour enfin prendre les commandes de l'équipe du département du Ndé.
